

Image not found or type unknown



Liquidation et attribution préférentielle

Par **cigale06250**, le **09/10/2014** à **20:45**

Bonjour.

après 5 ans de procédure de divorce celui ci est prononcé en juin 2014.j ai obtenu l attribution préférentielle de notre maison.j ai cet été fait estimé la maison par 4 agences.j ai transmis ces estimations à mon ex mari ainsi qu une proposition d achat.il à refusé mon offre en disant que en 2009 la maison valait bp plus. et aujourd'hui il me propose de racheter lui la maison au prix de ma proposition. A t il le droit? Qu en est il vraiment de l attribution préférentielle? Moi je vis dans cette maison que je veux vraiment garder.merci de vos réponses.